

MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES – ATELIER POUR LES PARENTS

SITUATION 2

Décision possible 3

Nous demandons à un professionnel de santé d'exciser notre fille. Le prix est élevé et c'est interdit par la loi, mais on nous a dit qu'une intervention médicalisée serait moins risquée.

MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES – ATELIER POUR LES PARENTS

SITUATION 2

Conséquence possible 3

Notre fille a été excisée par un médecin. Depuis, elle s'est mariée et a eu une fille. Mais son accouchement s'est mal passé. Pour sauver l'enfant, la sage-femme a dû l'inciser et elle a été gravement déchirée. L'intervention médicalisée n'a pas empêché les complications de l'excision.